

**Compte Rendu
Conseil Communautaire
Séance du 13 novembre 2008**

Étaient Présents

<i>Bourgueil</i>	: Mme RIGUET, Mrs GAILLARD, BARANGER et MIRAND
<i>Benais</i>	: Mmes RIOCREUX et FRAISSE
<i>Chouzé sur Loire</i>	: Mme ROUX, Mrs BARRE et CROUVIZIER
<i>La Chapelle sur Loire</i>	: Mme FOUQUET et Mr PINARD
<i>Continvoir</i>	: Mme CAMUS et Mr RENIER
<i>Gizeux</i>	: Mrs NEVOIT et De LAFFON
<i>Ingrandes de Touraine</i>	: Mrs GOURBILLON et MUREAU
<i>Restigné</i>	: Mmes GALBRUN et GIRARD
<i>Saint Nicolas de Bourgueil</i>	: Mrs CORNET et GOURDON

Absents excusés

<i>Bourgueil</i>	: Mr JUNGES
<i>Chouzé sur Loire</i>	: Mr THIBAULT
<i>Gizeux</i>	: Mr BEAUPIED
<i>Restigné</i>	: Mr BESNIER
<i>St Nicolas de Bourgueil</i>	: Mr COUSSEAU

Secrétaire de séance

Monsieur De LAFFON

Ordre du Jour

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 9 OCTOBRE 2008

Ce document est adopté à l'unanimité.

II – CENTRE MEDICO SOCIAL DE BOURGUEIL

A) Location au Conseil Général d'Indre-et-Loire

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que suivant délibération en date du 13 novembre 2003, le Conseil Communautaire avait validé un projet de convention à intervenir entre la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil et le Conseil Général d'Indre-et-Loire, pour la mise à disposition des locaux dans le Centre Médico Social.

Cette convention, d'une durée maximum de 5 ans, prend fin le 31 décembre 2008, il convient donc d'envisager son renouvellement.

A cet effet, il donne lecture d'un projet de convention à intervenir entre la Communauté de Communes et le Conseil Général d'Indre-et-Loire, pour une durée d'un an, à compter du 1^{er} Janvier 2009 renouvelable par reconduction expresse pour une durée équivalente, dans la limite de 5 années, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des deux parties au moins deux mois avant la date d'anniversaire de la convention.

En contrepartie de cette mise à disposition, un loyer trimestriel de 1 325,00 €uros sera versé à la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil.

Il sollicite ensuite l'avis de l'Assemblée sur cette proposition de renouvellement de convention.

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu l'exposé du Président,

EMET, à l'unanimité, un avis favorable.

AUTORISE le Président à signer la convention à intervenir entre la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil et le Conseil Général d'Indre-et-Loire.

B) Utilisation du Centre Médico Social par la Médecine du Travail

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que le Conseil Communautaire, lors de la séance du 10 novembre 2005, avait fixé le montant de la participation financière demandée à la Médecine du Travail pour l'utilisation de l'une des salles du Centre Médico Social.

Cette participation avait été fixée à 0,70 €uros par personne visitée, pour la période comprise entre le 1^{er} Janvier 2006 et le 31 décembre 2008.

Il propose de réactualiser ce montant pour une nouvelle période triennale avec effet du 1^{er} Janvier 2009.

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu l'exposé du Président,

DECIDE, à l'unanimité, de reconduire cette mise à disposition et de FIXER le montant par personne visitée à 0,75 €uros pour la période comprise entre le 1^{er} Janvier 2009 et le 31 décembre 2011.

III – VIREMENTS DE CREDITS

Sur proposition du Président, l'assemblée, à l'unanimité, décide de procéder aux virements de crédits suivants :

1) BUDGET GENDARMERIE - DECISION MODIFICATIVE N° 3

SECTION INVESTISSEMENT – DEPENSES

Article	Opération	Service	Fonction	Désignation	Montant
1641			01	Emprunts en euros	+ 594.00
2135	11	JEUX	422	Installation aire de jeux	- 594.00

2) BUDGET ACTIVITES COMMERCIALES - DECISION MODIFICATIVE N° 7

SECTION INVESTISSEMENT – DEPENSES

Article	Opération	Service	Fonction	Désignation	Montant
1641			01	Emprunts en euros	+ 1 000.00
1643			01	Emprunts en devises	- 1 000.00

SECTION FONCTIONNEMENT – DEPENSES

Article	Opération	Service	Fonction	Désignation	Montant
66111			01	Intérêts emprunts	+ 3 300.00
63512		AGC	020	Taxes foncières	+ 767.00
022			01	Dépenses imprévues	- 4 067.00

3) BUDGET C.C.P.B - DECISION MODIFICATIVE N° 9

SECTION INVESTISSEMENT - DEPENSES

Article	Opération	Service	Fonction	Désignation	Montant
2315	90	TN	524	Aménagement terrain gens du voyage	+ 3 300.00
2315	72	TN	524	Travaux aire de passage gens du voyage	+ 1 500.00
2315	10	AGC	020	Travaux ZA BENAIS	- 4 800.00

SECTION FONCTIONNEMENT – DEPENSES

Article	Opération	Service	Fonction	Désignation	Montant
6225		AGC	020	Indemnités du comptable	+ 317.02
6226		AGC	020	Honoraires	- 317.02
651		TOU	96	Redevances pour concessions	+ 1 312.50
6574		AGC	020	Subventions de fonctionnement aux associat°	- 1 312.50

IV – MISE EN PLACE D'UN COMPTE EPARGNE TEMPS

Monsieur le Président rappelle que lors de la séance du 10 juillet 2008 le Conseil Communautaire s'était prononcé favorablement sur le principe de mise en place d'un Compte Epargne Temps au sein de la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil, cette mise en place ne pouvant pas se faire sans l'avis du Comité Technique Paritaire.

A cet effet, il précise que le Comité Technique Paritaire, dans sa séance du 6 octobre 2008, a émis un avis favorable à ce projet de Compte Epargne Temps ouvert aux agents de la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil.

Il propose au Conseil Communautaire de valider d'une manière définitive la mise en place du Compte Epargne Temps.

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu l'exposé du Président, à l'unanimité, valide la mise en place du C.E.T. au sein de la Communauté de Communes.

V – COMITE CONSULTATIF ACTION SOCIALE

Madame RIOCREUX fait le compte rendu de la dernière réunion du Comité Consultatif.

Sur plusieurs points, des améliorations sont à apporter, notamment par rapport aux perspectives d'évolution. Il apparaît important aujourd'hui de faire un bilan et de mettre en place toutes les dispositions permettant de pérenniser cet outil de travail.

Il faut notamment bien définir le rôle de l'EFEB par rapport à la Maison de l'Emploi du Chinonais.

Il apparaît également important de bien « cloisonner » le volet social, le volet entreprise et le volet emploi, afin de pouvoir répondre au mieux à l'attente de chacun.

Sur le plan fonctionnel, il s'avère nécessaire de réfléchir à un « rapprochement » des deux bâtiments, avec une meilleure identification, pour éviter toute confusion.

Une prochaine réunion du Comité Consultatif permettra de retravailler sur ces différents points ; un nouveau point sera donc à faire au cours d'une prochaine réunion du Conseil Communautaire.

VI – GESTION ET ENTRETIEN DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Monsieur le Président rappelle que lors de la séance du 09 octobre 2008, le Conseil Communautaire avait autorisé le Président à signer un avenant pour prolonger jusqu' au 31 décembre 2008 le contrat signé avec l'association Tsigane Habitat, le contrat d'origine prenant fin le 31 octobre 2008.

Il s'avère que ce délai est trop court pour revoir le cahier des charges existant car de nombreux points doivent être réexaminés au sein du groupement de commandes qui avait été mis en place, notamment avec les Communautés de Communes du Pays d'Azay-le-Rideau, de Rivière-Chinon-St Benoit-la-Forêt et du Pays de Bourgueil.

Il propose à l'Assemblée d'annuler la délibération prise lors de la séance du 9 octobre 2008 et de l'autoriser à signer un avenant permettant de prolonger le contrat existant jusqu'au 31 mars 2009.

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu l'exposé du Président,

Après un vote à main levée,

EMET un avis favorable à cette proposition et DECIDE :

1) – D'ANNULER la délibération prise lors de la séance du 9 octobre 2008.

2) – D'AUTORISER le Président à signer un avenant avec l'Association Tsigane Habitat afin que le contrat existant puisse être prolongé jusqu'au 31 mars 2009.

Le vote à main levée a donné les résultats suivants :

<i>Nombre de votants</i>	<i>:</i>	<i>21</i>
<i>POUR la signature de l'avenant jusqu'au 31 Mars 2009</i>	<i>:</i>	<i>19</i>
<i>CONTRE (Messieurs Gourdon et Cornet)</i>	<i>:</i>	<i>2</i>

Monsieur GAILLARD profite de cette question, et explique l'intérêt de retravailler le cahier des charges, avant le lancement d'une nouvelle consultation.

De nombreux points doivent être pris en compte après un an et demi de fonctionnement.

VII – CAVE TOURISTIQUE DU PAYS DE BOURGUEIL

Monsieur le Président précise que suite à un sinistre survenu dans la salle des banquets de la Cave du Pays de Bourgueil une déclaration a été faite auprès du Cabinet d'assurances M.M.A. qui garantit ce bien.

Il s'agissait de la détérioration par un tiers d'une vitre séparative, située dans la cave des banquets.

Le coût des travaux s'élève à 3 225,34 €uros H.T. et l'indemnité, qui prend en compte la vétusté, a été fixée par l'expert à 2 893,00 €uros.

Dans un 1^{er} temps, la compagnie d'assurance propose de verser à la Collectivité un premier acompte de 1 572,71 €uros, l'Assemblée est donc invitée à se prononcer sur ce montant.

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu l'exposé du Président,

VU le rapport établi par l'expert,

ACCEPTE l'indemnité de 1 572,71 €uros proposée par l'assurance, à titre d'acompte et

AUTORISE le Président à émettre le titre de recette correspondant.

VIII – CONSTRUCTION D’UN POLE MULTI ACCUEIL POUR LA PETITE ENFANCE – MISSION SECURITE SANTE, CONTROLE TECHNIQUE ET ETUDE DE SOLS

Madame RIOCREUX rappelle que lors de la dernière réunion, le Conseil Communautaire avait décidé d’une part de souscrire à une mission sécurité santé, contrôle technique et étude de sols, et d’autre part, avait autorisé le Président à lancer une consultation, et retenir les offres les plus avantageuses pour la collectivité.

Cette consultation étant réalisée, elle en détaille le contenu :

Mission SPS

APAVE	3 920,00 €uros HT
QUALICONSULT	3 000,00 €uros HT
NORISKO	4 160,00 €uros HT
OUEST COORDINATION	3 087,00 €uros HT
BATEC	2 772,00 €uros HT
SOCOTEC	3 959,00 €uros HT
ACP 2S	2 970,00 €uros HT

Cabinet retenu : BATEC

Missions de contrôle technique (Mission L, SEI et HAND)

QUALICONSULT	9 440,00 €uros HT
NORISKO	10 125,00 €uros HT
APAVE	11 783,00 €uros HT
SOCOTEC	9 780,00 €uros HT
VERITAS	10 725,00 €uros HT

Cabinet retenu : QUALICONSULT

Etude de sol

CEBTP SOLEN	2 250,00 €uros HT
Compétence Géotechnique	1 379,70 €uros HT
AIS Centre Atlantique	2 180,00 €uros HT

Cabinet retenu : Compétence Géotechnique

IX – REFLEXION SUR UNE ACTION DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME EQUESTRE ET DU VTT

Madame FOUQUET, Vice-Présidente en charge du Tourisme, précise que lors de réunions de commissions, les membres présents ont souhaité lancer, dans un 1^{er} temps, une réflexion sur un projet de développement du tourisme équestre et du V.T.T.

Pour mener à bien cette réflexion, elle souligne l’intérêt de pouvoir bénéficier d’un appui technique et, si l’Assemblée souhaite y donner suite, elle propose de solliciter le concours des techniciens du Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine (PNR).

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu l’exposé de Mme FOUQUET,

VU l'intérêt de pouvoir lancer une telle réflexion pour notre Région, qui affiche actuellement un « déficit » en ce qui concerne le tourisme équestre et le V.T.T.

EMET, à l'unanimité, un avis favorable, d'une part sur le principe de pouvoir lancer cette réflexion, et de pouvoir y associer le P.N.R. comme appui technique d'autre part.

Madame FOUQUET tient à préciser que le groupe de travail associera également les pratiquants des différentes disciplines qui souhaitent participer.

Monsieur CROUVIZIER pense que la mission du PNR engendrera peut être une rémunération.

Madame FOUQUET ne le pense pas ; de toute manière, il s'agit dans l'immédiat, que d'une décision de principe.

X – SUBVENTION ASSOCIATION PETITE ENFANCE DU PAYS DE BOURGUEIL

Madame RIOCREUX souligne que cette année, le multi accueil « Galipettes » et le Relais d'Assistants Maternelles, gérés par l'association Petite Enfance du Pays de Bourgueil, fêtent respectivement leurs 20 ans et 5 ans d'existence.

Pour l'organisation de ces deux manifestations, l'association sollicite le concours financier de la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil à hauteur de 300,00 €uros.

Madame RIOCREUX propose donc à l'Assemblée de se prononcer sur cette demande.

Le Conseil Communautaire,

DECIDE, à l'unanimité, d'octroyer à cette association une subvention de 300,00 €uros.

XI – QUESTIONS DIVERSES

- Devenir des effectifs de la Caserne de Gendarmerie de Bourgueil

Monsieur GAILLARD précise qu'il a fait parvenir à Monsieur Philippe BRIAND, Député, un courrier pour lui rappeler l'inquiétude des élus vis-à-vis d'un projet de réorganisation des services de la Gendarmerie Nationale, le Bourgueillois étant largement concerné par ce projet de redistribution des effectifs actuellement en place.

Au cours d'une rencontre à Restigné, il lui a de nouveau rappelé l'inquiétude des élus, soulignant que la réponse tardait à venir.

Monsieur Philippe BRIAND pense que la réponse sera décalée dans le temps car actuellement, le gouvernement procède au plus haut niveau, à une centralisation des services.

- Aires d'accueil des gens du voyage à Bourgueil

Monsieur GAILLARD rappelle l'intervention efficace des agents mis à la disposition de la Communauté de Communes pendant deux journées, et tient à nouveau à les remercier, car les tâches étaient souvent ingrates.

Les premières factures parvenues à la Communauté de Communes laissent apparaître une dépense qui sera de l'ordre de 2 000,00 €uros.

- Visite de Monsieur LEBRETON, 1^{er} Vice Président du Conseil Général d'Indre et Loire

Monsieur BARRE rappelle que cette visite est programmée pour le vendredi 28 novembre 2008. Elle se déroulera comme suit :

- ✓ 9h à 10h : Présentation de la CCPB (salle de réunion CCPB)
- ✓ 10h à 11h : Visite de la ZA de Benais/Restigné
 - 10h à 10h30 : CER France Val de Loire (comptabilité d'entreprises)
 - 10h30 à 11h : Ets CHARLOT (laboratoire œnologique)
- ✓ 11h à 12h : Visite de la ZA de Bourgueil
 - 11h à 11h30 : Garage CITROËN
 - 11h30 à 12h : Transports MOREAU (travaux publics)
- ✓ 12h : Repas en commun

- Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés (RASED)

Monsieur GAILLARD souligne sa vive inquiétude vis-à-vis du projet de diminution, de façon importante, des effectifs du RASED. Il a peur que ce dispositif d'aide soit à court terme complètement anéanti, au détriment d'élèves en difficultés scolaires.

- Projet de développement touristique sur le territoire de la Commune de la Chapelle sur Loire

Monsieur GAILLARD souligne que Monsieur le Maire de La Chapelle sur Loire lui a fait part, suivant courrier en date du 17 octobre 2008, d'un projet de développement touristique sur le territoire de sa commune.

Par rapport à ce projet, Monsieur le Maire sollicitait notamment l'appui de la Communauté de Communes pour favoriser l'aboutissement d'un tel projet, consistant à créer un espace accueil et loisirs de haut de gamme, composé de 60 à 80 lots, portant chacun une habitation légère de loisir et un espace commun regroupant divers services.

Monsieur GAILLARD précise qu'il a aussitôt fait savoir à Monsieur le Maire que la Communauté de Communes était prête à mettre tous les moyens dont elle dispose pour favoriser l'aboutissement de ce projet.

Monsieur PINARD remercie la Communauté de Communes pour l'attention et le soutien portés à ce projet, soulignant qu'il s'agissait d'un projet privé.

- Vœux 2009

Les dates arrêtées au niveau de chaque commune s'articulent comme suit :

<i>Bourgueil</i>	12 janvier 2009
<i>Benais</i>	10 janvier 2009
<i>Chouzé sur Loire</i>	11 janvier 2009
<i>La Chapelle sur Loire</i>	9 janvier 2009
<i>Continvoir</i>	17 janvier 2009
<i>Gizeux</i>	10 janvier 2009
<i>Ingrandes de Touraine</i>	23 janvier 2009

Restigné

9 janvier 2009

St Nicolas de Bourgueil

3 janvier 2009

*Communauté de Communes du Pays
de Bourgueil*

15 janvier 2009

- **Travaux d'aménagement d'un bâtiment à Benais pour le transfert d'une boulangerie**

Monsieur GAILLARD souligne que le Conseil Général d'Indre et Loire a accordé une aide de 76 200,00 €uros pour le financement en partie des travaux de réhabilitation du bâtiment.

TOUR DE TABLE

Madame RIOCREUX ⇒ *Projet de réalisation d'un court métrage*

Elle fait part d'une récente rencontre avec Madame MAISSE, responsable au sein de l'association Les Deux Mémoires (association située à Paris, qui a déjà travaillé dans le Bourgueillois pour la réalisation du film « La mémoire vivante du Pays de Bourgueil »).

Madame MAISSE souhaiterait réaliser un court métrage ayant comme thème la petite enfance, soulignant l'intérêt qu'elle portait à la structure du Bourgueillois.

Madame MAISSE considère que cette structure affiche un dynamisme exemplaire qui mérite d'être souligné.

⇒ Devenir de La Poste

Madame RIOCREUX souligne son pessimisme sur l'avenir des bureaux de poste.

Monsieur BARRE ⇒ *Comité Développement Economique*

Il fait part de la prochaine réunion de ce comité, à savoir le Jeudi 27 novembre 2008.

⇒ Mission de promotion économique

Il souligne l'organisation d'une réunion thématique prévue le Lundi 17 novembre 2008.

⇒ Accueil des nouvelles entreprises

Il commente une réunion organisée dans le cadre de l'accueil des nouvelles entreprises.

⇒ Mise en vente de terrains ou bâtiments dans des agences

Il précise que les signatures de mandat sont en cours, les responsables d'agence s'étant rendu sur place pour mieux cibler les biens concernés.

Monsieur GOURDON

En l'absence de Monsieur COUSSEAU, excusé, il apporte quelques informations concernant les travaux en cours, à savoir :

⇒ Zones d'Activités de Bourgueil et Benais/Restigné

Les travaux d'entretien courants seront réalisés par l'entreprise DESBOIS, basée à Benais.

Monsieur DESBOIS doit intervenir prochainement sur les différents secteurs que la Communauté de Communes lui a confiés.

⇒ Travaux de réaménagement du bâtiment loué précédemment à la société ATMA

Ces travaux doivent débiter prochainement afin de pouvoir accueillir l'entreprise ATOUFER début janvier 2009.

⇒ Travaux de la boulangerie à Benais

Le chantier a pris du retard par rapport au planning prévisionnel. Le carreleur s'est fait attendre.

A ce sujet, Monsieur GAILLARD précise qu'il faudra faire appliquer les pénalités de retard.

⇒ Nouvelle caserne de gendarmerie

Il fait part de petits travaux en cours de réalisation.

⇒ Cave du Pays de Bourgueil

Il souligne que la Communauté de Communes a reçu récemment un rapport de visite du géologue. Un examen approfondi du document permettra au cours d'une prochaine réunion, de lister éventuellement les travaux d'entretien à réaliser.

⇒ Récupération des chiens errants

Il précise qu'une réunion sera prochainement organisée pour la signature des conventions avec la société DOG PROTECTION.

Monsieur MIRAND ⇒ Plans communaux de secours

Il fait part d'une réunion d'information prévue le 2 décembre 2008 à 10 heures, à Bourgueil.

Toute personne intéressée peut y participer.

Monsieur BARANGER ⇒ RASED

Il souligne son inquiétude sur le devenir des RASED, proposant de signer une pétition pour manifester le mécontentement affiché.

Monsieur PINARD ⇒ Projet de Charte politique

Il précise que cette question a été examinée par le Conseil Municipal.

La Communauté de Communes devrait être prochainement destinataire du document de synthèse.

Madame GALBRUN ⇒ Projet de charte politique

La Commune de Restigné a également travaillé sur ce projet qui devrait parvenir prochainement à la Communauté de Communes.

Monsieur GOURDON ⇒ *Stade annexe du CES Ronsard*

Les travaux de finition sont achevés ; les réserves peuvent être levées.

Madame RIOCREUX ⇒ *Pré étude OPAH*

Elle propose aux élus présents de ne pas trop anticiper sur l'après « pré étude OPAH » qui devrait se traduire par une OPAH. Il faut attendre les conclusions officielles de cette pré étude.



Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h50.

Fait à Bourgueil, le 27 novembre 2008.

Le Président,
Jacques GAILLARD